

Règlement général 2018

1) Course pédestre

sur route à Château du Loir le dimanche 9 décembre 2018.

2) Organisateur

COCAthlétisme Château du loir
Allée Laurent Fignon 72500 Montval sur Loir
Contact : coc.athletisme@laposte.net
Web: <http://wwwcocathletisme.fr>

3) Conditions de participation

Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire.

Les épreuves sont ouvertes à tous les licenciés FFA et non licenciés FFA.

10 km né en 2002 et avant

5 km né en 2004 et avant

Enfants nés en 2005-2006 et 2007-2008

Attention : catégories d'âge suivant année en cours FFA.

Conformément à l'article 231.2.3 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une **licence sportive Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'running, délivrée par la FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation.

- soit d'une **licence sportive FFTriathlon, FFCO ou FFPM** conformes à la réglementation hors stade en cours de validité à la date de la manifestation.

- soit pour **les autres sports et les non licenciés : un certificat médical de "non contre indication de la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition"** ou sa photocopie, de moins d'un an, le jour de l'épreuve.

4) Droit d'inscription

Tarifs	Licencié FFA	Non licencié FFA	Sur place
10 km	7 €	8€	12 €
5 km	5 €	5 €	8€
Enfants	gratuit	gratuit	gratuit

Inscription en ligne sur cocathletisme.fr

ou inscription par courrier : **bulletin inscription + certificat médical pour les non licenciés et les autres sports + règlement par chèque à l'ordre de : COC Athlétisme**

à COC Athlétisme

6, chemin de la Huppelière - 72500 Montval sur Loir
ou

Banque Populaire de l'Ouest

Place de l'Hotel de Ville - 72500 Montval sur Loir

Jusqu'au jeudi 6 décembre 2018.

Pas d'inscription par téléphone ni fax et ni courriel.

Inscription possible sur place à partir de 12h30 et jusqu'à 15 mn avant le départ.

RETRACTATION : En cas de rétractation de l'athlète pour blessure, les frais d'inscription seront remboursés si la demande est faite avant le 03/12/2018.

A partir du 03/12/2018, plus de remboursement.

5) Assurances

L'organisateur est couvert par la police responsabilité civile souscrite par la FFA.

Individuelle accident : Les athlètes licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée aux licences en cours de validité. Il incombe aux autres coureurs non licenciés FFA et autres sports de s'assurer personnellement.

Le suivi médical sera assuré par la Croix rouge française.

6) Règles sportives

Dossards

Les dossards sont à retirer à partir de 12h30 à l'Espace Henri Goude (2, av. Jean Jaurès) et jusqu'à 15 mn avant la course.

Obligation de présenter votre licence ou une pièce d'identité pour retirer votre dossard.

Le port du dossard est obligatoire. **Ils doivent être portés devant et visibles sous peine de disqualification.**

Description de la course

10 km : Circuit fermé sur route avec 1 boucle de 2,650 km et 3 boucles de 2,450 km..

5km : Circuit fermé sur route avec 1 boucle de 2,550 km et 3 boucles de 2,450 km..

Course enfant : 2 boucles de 400m ou 4 boucles de 400m.

Arrivée pour les trois courses : sous le auvent place de la mairie.

Horaire de départ

Enfant : 13h30 5km : 14h15 10km : 15h

Chronométrage

Classement avec logiciel Logica et chronométreur officiel FFA.

Ravitaillement festif à l'arrivée.

Droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir cette dernière. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image.

7) Classement et récompenses

Les récompenses

Un lot à tous les inscrits.

10 km : 50 €, 40 € et 30 € aux trois premiers au scratch Homme et Femme. Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

Un lot pour la 1ère équipe FFA de 4 coureurs.

5 km : 30 €, 30€ et 30 € aux trois premiers au scratch Homme et Femme. Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

Un lot au club FFA le plus représenté sur le total des 2 courses 5 & 10 km.

Publication des résultats

Les résultats seront publiés sur le site de l'arrivée (Espace Henri Goude) et sur notre site web cocathletisme.fr

8) Annulation

Les organisateurs de l'épreuve déclinent toute responsabilité en cas de vol. Ils se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeront nécessaire à l'ensemble de l'organisation. En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des personnes, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les

participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

9) Litiges

Le président du COCAthlétisme club organisateur, est le responsable de la corrida, et de ce fait est habilité à prendre toute décision en cas de litige ou problème survenant pendant la manifestation.